

**MAIRIE
DE LA TRINITÉ
06340**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 10 octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 04 octobre 2024

OBJET : DELIBERATION N°6 - Décision modificative budgétaire n°1 - budget annexe du cimetière 2024

M. Ladislav Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
M. Alain Brunetti
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Annabel Beccatini-Gesrel
Mme Fabienne Bermond
M. Gilles Ugolini
Mme Sophie Bournot
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero
M. Christophe Bosio représenté par M. Ladislav Polski
M. Laurent Portelli représenté par M. Gille Ugolini
Mme Marion Troyat représentée par Mme Beccatini-Gesrel
Mme Audrey Bruno-Giannini représentée par Mme Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Fabien Bonnafoux

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 octobre 2024

N°6

Rapporteur : M. Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Service : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Décision modificative budgétaire n°1 - budget annexe du cimetière 2024

Domaine : 7 – Finances locales - 7.1 – Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°1 du 1^{er} février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024 et de la production du rapport d'orientations budgétaires 2024 ;

VU la délibération n°2 du 21 mars 2024 approuvant le Compte Financier Unique 2023 ;

VU la délibération n°4 du 21 mars 2024 d'affectation du résultat 2023 ;

VU la délibération n°6 du 21 mars 2024 de vote du budget primitif 2024 ;

VU la délibération n°5 du 27 juin 2024 de modification de l'affectation du résultat 2023 annexe cimetière ;

Considérant les opérations effectuées par le comptable public afin d'ajuster la gestion des stocks de caveaux pour les années 2022 et 2023 par des opérations non budgétaires ;

Considérant que ces opérations ont un impact sur le résultat de fonctionnement (ligne 002) et sur le résultat d'investissement (001), afin de rétablir l'incidence budgétaire des opérations de stocks si correctement comptabilisées depuis 2022, année de la création du budget annexe ;

Considérant la nécessité d'ajuster de l'excédent de fonctionnement 2023 ;

Considérant que la présentation de la DM1 2024 du budget annexe cimetière peut se résumer comme suit :

Chapitre		BP 2024	DM1 2024
R F	002 - Résultat d'exploitation reporté	40 000,00	52,86
R F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 320,00	0,00
R F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	9 000,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		124 320,00	52,86
D F	011 - Charges à caractère général	42 920,00	0,00
D F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 080,00	52,86
D F	023 - Virement à la section d'investissement	11 320,00	0,00
D F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		81 400,00	52,86
R I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 000,00	0,00
R I	021 - Virement de la section d'exploitation	11 320,00	0,00
R I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		75 320,00	0,00
D I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 320,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		202 640,00	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** la décision modificative budgétaire n°1 du budget annexe du cimetière 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité



Vote du Conseil : Pour : 27

Contre : 4

Abstention : 2